

Déclaration de Performance**Selon l'annexe III du Règlement UE n° 305/2011, (Règlement Produits de Construction)****N° EJOT 1-024-100200-2013**

- 1.) Code d'identification unique du produit type:

JT3-2-6,0xL

- 2.) Types, lots ou numéros de série ou autre marquage permettant l'identification du produit selon l'article 11, paragraphe 4:

Voir conditionnement / Etiquette produit

- 3.) Usage prévu du produit par le fabricant ou usage prévu du produit selon les spécifications techniques harmonisées applicables :

Vis de fixation d'éléments et de tôles métalliques

- 4.) Nom, raison sociale, marque de distribution déposée ou marque déposée et adresse du fabricant, selon l'article 11, paragraphe 5:

EJOT Baubefestigungen GmbH, In der Stockwiese 35, 57334 Bad Laasphe, Allemagne

- 5.) Le cas échéant, nom ou adresse du mandataire en charge des tâches décrites à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

- 6.) Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances:

Système 3

- 7.) Cas d'une déclaration de performance concernant des produits couverts par une norme harmonisée:

Non applicable

- 8.) Cas d'une déclaration de performance concernant des produits couverts par une évaluation technique européenne: L'organisme notifié n°0769 (Institut de contrôle des matériaux de l'Université de Karlsruhe) a réalisé selon le système 3 une inspection initiale du produit ainsi que du contrôle de production en usine et a établi une certification de conformité, avec le rapport n° 103347 du 06.10.2010.

- 9.) Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances du produit		Spécification technique harmonisée
Résistance caractéristique à la traction	Annexes	29-34	ETA 10-0200
Résistance caractéristique au cisaillement	Annexes	29-34	ETA 10-0200
Types de fixations	Annexes	29-34	ETA 10-0200
Limites d'emploi	Annexes	29-34	ETA 10-0200
Résistance au feu	A1 à E		ETA 10-0200

- 10.) Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Dr. Frank Dratschmidt / Direction Technique
(Nom et action)

Bad Laasphe 13.06.2013
(Lieu et date)



(Signature)